

# Porter à connaissance

(Articles L.121-2 et R.121-1 du code de l'urbanisme)

## Commune de Neuvy-sur-Loire

### Plan local d'urbanisme

#### 1. Plan des servitudes d'utilité publique (sans la servitude PPR)

Planche Nord

Echelle: 1/5000

- A4 Servitudes de libre passage le long des berges de la Vaire (non représenté sur plan)
- ACI (monuments classés) Servitudes de protection des monuments historiques
- ASI Servitudes attachées à la protection des eaux potables
- EL3 Servitude de halage le long des cours d'eau domaniaux (non représenté sur plan)
- EL3 Servitude de "marchepied" de 3,25 m sur chaque rive le long de la Loire (non représenté sur plan)
- EL7 Servitudes d'alignement
- I4 Servitudes relatives à l'aménagement des conceptions électriques (alimentation générale et distribution) "réseau de 2ème catégorie de tension inférieure à 63 kv (non représenté sur plan)"
- INT1 Servitudes relatives aux cimetières
- PT3 Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications des postes et télécommunications
- T1 Servitudes relatives aux chemins de fer

